

METHODE DE PECHE DES CRABES NAGEURS ET L'AVENIR DE L'APPROVISIONNEMENT DE LA VILLE DE DABOU (COTE D'IVOIRE)

André Armand MOUSSOH

LARESP, IGT, Université FHB-Abidjan (Côte d'Ivoire)/
mousoandre2009@yahoo.fr

Résumé

Le présent article pose la problématique de l'approvisionnement de la ville de Dabou en crustacés précisément en crabes nageurs par sa zone rurale bordée par la lagune Ebrié. Une méthodologie basée sur la recherche documentaire complétée par des enquêtes de terrain a été adoptée. Il ressort de nos investigations que la ville de Dabou est bien approvisionnée en crabes nageurs. Toutefois, les mauvaises techniques de capture de ces crustacés risquent de compromettre ces approvisionnement d'où la nécessité de mesures durables de pêche.

Mots clés : *approvisionnement, Dabou, lagune ébrié, crabes nageurs, pêche*

Abstract

This article raises the problem of supplying the city of Dabou with crustaceans by its rural area bordered by the Ebrié lagoon. A methodology based on the literature search supplemented by field surveys was adopted.

Our investigations show that the town of Dabou is well supplied with swimming crabs. However, poor harvesting techniques for these crustaceans may jeopardize these supplies, hence the need for sustainable fishing measures.

Key words: *supply, Dabou, ebrié lagoon, swimming crabs, fishing*

Introduction

Avant l'indépendance en 1960, la pêche était une activité de subsistance pour la plus part des peuples lagunaires (Aboya, 2010 : 34), au même titre que la chasse et l'agriculture. Mais après l'indépendance, avec l'augmentation de la demande en ressources halieutiques (Poissons, Crustacés et Mollusques), la pêche est devenue une activité très importante et lucrative dans ces régions lagunaires au point où les populations en font leurs activités principales (Aboya, 2010 :34). Sankaré Y. *et al* (2010 : 88) notent qu'entre 2007 et 2009 on dénombrait,

« 10 850 acteurs directs comprenant les pêcheurs de poissons, les pêcheurs de crabes nageurs, les pêcheurs de crevettes, les chasseurs de crabes de terre, les fumeuses et les revendeuses de poissons ou de crustacés dont 4 686 pêcheurs de poissons et 1012 pêcheurs de crabes nageurs et chasseurs de crabes de terre. 10 481 engins de pêche de poissons (110 sennes de plage, 30 sennes tournantes, 7294 éperviers, 492 palangres) et 10 937 engins de pêche et de pièges à crabes de terre (37750 balances, 3990 filets fixes à pieux, 1556 nasses et 1056 pièges à boîtes de crabes de terre) ». Au nombre des produits de pêches, les crabes nageurs (*Callinectes amnicola*) font partie des espèces les plus pêchées dans la lagune Ebrié et constituent un produit de grande consommation pour la population (Traoré, 2013:107). Cela s'explique par le fait que, les crabes nageurs, sont plus accessibles économiquement par toutes les couches sociales de la population d'une part et d'autre part du fait qu'ils sont prisés. Cette situation n'est pas sans conséquence. En effet, on assiste à des techniques peu conventionnelles pour la capture de ces crustacées. La ville de Dabou et les villages lagunaires qui l'approvisionnent en crabes nageurs ne sont pas en marge de ce phénomène. En effet, la satisfaction de la demande urbaine sans cesse croissante pousse les pêcheurs à adopter des techniques de pêche non conventionnelles de crabes nageurs pour ravitailler cette dernière en crustacées. Or si ces pratiques demeurent, cela risque de compromettre la sécurité des approvisionnements dans le temps. Comment sont pêchées les crabes nageurs et comment les marchés de Dabou sont approvisionnés par ces crustacées ? A cette question centrale découle des objectifs généraux qui visent d'une part à contribuer à une meilleure connaissance des techniques de pêche des crabes nageurs et d'autre part du système d'approvisionnement de la ville de Dabou en crabes nageurs.

1. Présentation de de la zone d'étude

La région de Dabou ou « le pays Adioukrou » ou encore le « Leboutou » désigne l'ensemble de tous les villages appartenant au département de Dabou et partageant la langue et la culture Adioukrou. Cet espace contigu de 1 458 km² selon l'Institut National de la Statistique (INS, 1998) s'étend entre 4°20 et 4°40 de Longitude Ouest, entre 5°15 et 5°30 de Latitude Nord. Il s'inscrit

dans un cadre géographique délimité. Il est limité au Sud par la lagune Ebrié, à l'Est par l'Agnéby (fleuve côtier), à l'Ouest par le fleuve Ira et au nord par une série de forêts classées de Cosrou, et de Bakanou (Sikensi). Cette région « a la forme d'une demi-circonférence limitée au Sud par un diamètre long de 50 kilomètres et qui serait le bord de la lagune Ebrié, entre Dabou à l'Est et Cosrou à l'Ouest » (Dupire et al : 1958, 6). La figure ci-après présente la région d'étude.

Figure n°1 : Présentation la zone d'étude



Cette figure nous présente une région bien arrosée car le réseau hydrographique est constitué de plusieurs cours d'eau dont les principaux sont : La lagune Ebrié, le fleuve Agnéby et la rivière Ira. Il existe également d'autres cours d'eau comme les rivières Krékré, Koffidjam et Pébo qui coulent du centre vers la lagune Ebrié au sud du département. Ces cours d'eau, en dehors de la lagune Ebrié ne sont pas navigables, sauf avec des petites embarcations telles que les pirogues et les pinasses. L'essentiel de la pêche se déroule dans la lagune Ebrié. Sur le plan administratif, ce territoire coïncide grosso modo avec le département de Dabou limité au sud par celui de Jacqueline, au nord par le département de Sikensi, à l'est par le District d'Abidjan et à l'ouest par le département de Grand-Lahou. Le département de Dabou comprend quarante (40) villages regroupés au sein de trois (3) sous-

préfectures depuis 2005, Dabou (529 km²), Lopou (503 km²) et Toupah (430 km²).

2. Le cadre méthodologique

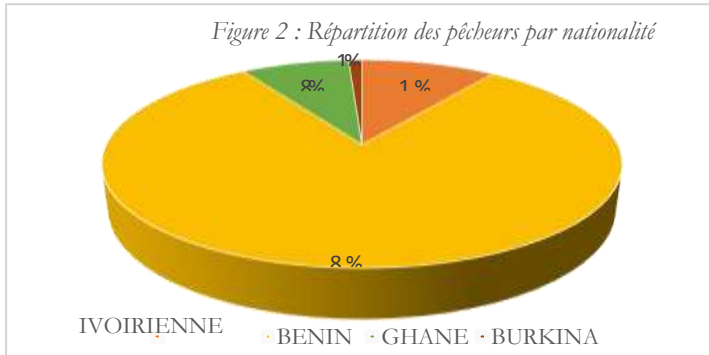
Cette étude vise contribuer d'une part à une meilleure connaissance des techniques de pêche des crabes nageurs et d'autre part du système d'approvisionnement de la ville de Dabou en crabes nageurs. Les résultats de cette étude proviennent essentiellement d'enquêtes de terrain menées dans seize (16) villages lagunaires y compris la ville de Dabou (Agneby, Bodou, Cosrou, Dabou bord, Gboubgo, Kaka, Kpanda, Kpass, Layo, Mopoyem, Niamiambo, Niguinanou, N'gatty, Tiaha, Toupah et Petit-Badien) et douze (12) campements (Adjinanou, Kotigla, Nazareth, Kaka 1, 2, et 3, Midjam, Djekpéhi, Dégueban, Sigbadji, Lekré 1 et 2). Ces enquêtes ont débuté le 5 septembre 2020 et ont pris fin le 30 septembre 2020. Les personnes enquêtées sont d'une part les responsables au Bureau Aquaculture et Pêche de Dabou (BAP) et d'autre part les pêcheurs et mareyeuses de crabes nageurs des localités d'enquête. Le Bureau Aquaculture et pêche nous a fourni un effectif de 216 pêcheurs de crabes nageurs et 78 mareyeuses. Sur cette base de sondage, nous avons enquêté 50% de chaque effectif, ce qui fait 108 pêcheurs de crabes 39 mareyeuses. Ces enquêtes ont permis d'obtenir les quantités de crabes débarquées à Dabou, le niveau d'instruction et la nationalité des pêcheurs, ainsi que les méthodes de pêche.

3-Résultats

3.1. Le matériel et les méthodes de pêche des acteurs, leur origine et leur niveau d'instruction

3.1.1. Une activité dominée par les étrangers avec un faible niveau d'instruction

Plusieurs acteurs d'origine diverse interviennent dans la filière de pêche de crabes nageurs à Dabou et sa région. La figure ci-dessous nous donne des informations importantes sur leur origine.



Source : nos enquêtes, 2020

Le graphique révèle clairement une forte emprise étrangère sur les activités de pêche de crabes à Dabou et son hinterland. En effet, il apparaît clairement sur le graphique que la pêche de crabes nageurs dans la région de Dabou est aux mains des béninois soit 81% du total. Ils sont suivis de loin par les ivoiriens (10%). Quant aux ghanéens, ils viennent en troisième position avec 8% du total des pêcheurs recensés. Les burkinabè sont les moins représentatifs.

Au niveau de l'instruction, sur 216 pêcheurs recensés en 2020, 190 pêcheurs savent lire et écrire, ce qui fait un taux de 88% d'alphabètes avec un niveau primaire et le premier cycle du secondaire. Les pêcheurs analphabètes font un pourcentage de 12%, ce qui donne un effectif de 26 personnes. Il convient de retenir de ce qui précède, que la pêcherie de crabes est dominée par les pêcheurs qui savent lire et écrire. Cependant, tous les pêcheurs n'ont pas subi de formation en techniques de pêche. Le manque d'organisation de cette corporation démontre le caractère informel de cette activité.

3.1.2. Une pratique des captures de crabes nageurs avec un matériel archaïque et peu conventionnel

La lagune Ebrié bordant la ville de Dabou et ses environs font l'objet d'une activité de pêche de crabes nageurs très intense avec des matériels encore rudimentaires. En effet, on note l'utilisation de matériels de pêche fabriqués de façon artisanale : filet fixe à pieux, filet traînant, nasse, balance, etc. Les moyens de locomotion sur la lagune pour cette activité, demeurent que la pirogue qui est également de fabrication

traditionnelle. Les photos ci-dessous nous montrent quelques matériels de pêche.

Photo n°1 : Balance à crabes dans une pirogue



Source : Koulaï, Moussob, 2020

C'est une batterie de 30 à 50 cm de balances qui sont utilisées sous forme de palangre. Chaque balance (voir figure n°1) est un cerceau métallique de 30 à 50 cm de diamètre et qui joue en même temps le rôle de lest. Un petit filet d'à peine 10 cm de profondeur est monté sur ce dernier. Trois fils de courant électrique, montés en cône, surmontent le cerceau. Ils permettent de maintenir un crochet pour recevoir l'appât constitué de morceau de poisson, de poulet, de grenouille ou de manioc. L'ensemble est relié à une corde que l'on peut régler en fonction de la profondeur voulue à l'aide d'un flotteur.

Le filet fixe à pieux est constitué d'une poche de filet conique, dont l'ouverture est retenue en carré par deux bambous fixés en permanence dans le milieu. Il mesure 1,5 m de hauteur et 3,5 m de largeur. Ces dimensions ont évolué. Selon les pêcheurs interrogés, un filet de grande poche peut faire 4 à 5 m d'ouverture et 6 à 10 m de long. La maille du cul est fine et de l'ordre de 5 à 10 mm de vide de maille. Ce filet sert aussi à capturer les crevettes juvéniles.

Figure n°2 : Une vue de filet fixe à pieux



Source : Koulaï, Moussob, 2020

C'est un petit filet d'à peine 10 cm de profondeur. A l'intérieur, trois fils de courant électrique montés en cône surmontant le cerceau. Ceux-ci permettent de maintenir un crochet pour recevoir l'appât constitué de morceau de poisson, de poulet, de grenouille ou de manioc. L'ensemble est relié à une corde que l'on peut régler en fonction de la profondeur voulue à l'aide d'un flotteur.

3.2. Les difficultés futures des approvisionnements de Dabou en Crabes nageurs et les recommandations pour la gestion durable de cette activité

3.2.1. Les difficultés futures des approvisionnements de Dabou en Crabes nageurs

Pour l'instant, les marchés de la ville sont bien approvisionnés en crabes nageurs. C'est une activité très lucrative et le tableau ci-dessous permet de suivre données statistiques sur les quantités et les gains de crabes de 2015 à 2019.

Tableau n°1 : Evolution des quantités de crabes (kg) et valeurs en FCFA à Dabou

Année Types	2015		2016		2017		2018		2019	
	Qté (T)	Valeur (millions)	Qté (T)	Valeur (millions)	Qté (T)	Valeur (millions)	Qté (T)	Valeur (millions)	Qté (T)	Valeur (FCFA)
Crabes frais	44,38	26,628	42,35	25,41	46,855	28,113	48,	29,04	50,920	30,552
Crabes fumés	14,5	9,425	6,16	4,004	149,156	9,69475	14,1	9,16	14,155	9,20075
Total	58,88	36,053	48,51	29,414	196,011	37,807750	62,5	85,8	65,075	39,75275

Source : BAP, 2020

L'analyse du tableau des prises de crabes nageurs indique clairement une allure en dent de scie, marquée par des hausses de prises de 2016 à 2017 et 2018 à 2019 avec surtout un pic de prises 2017. Elle est également marquée par une baisse des prises de 2015 à 2016 et une forte régression des prises de 2017 à 2018. La baisse des captures s'explique au manque de pluies lié au changement climatique entraînant une réduction des activités de pêche. Cependant, la hausse des prises

s'explique par la surpêche. En outre, les pêcheurs ne sont pas sensibilisés aux bonnes techniques de pêche par les agents du Bureau Aquaculture et Pêche de Dabou, d'où la persistance de méthodes archaïques de pêche.

L'action des mareyeuses dans cette activité est indéniable. En effet, à Dabou les mareyeuses dans la filière crabes approvisionnent les marchés de ce centre urbain. Le tableau ci-après donne plus de détail sur les actrices qui animent le circuit de distribution urbaine de cette filière.

Tableau n°2 : Les opérateurs de la distribution

Mareyeuses	Effectifs	Pourcentage
Épouse des pêcheurs	62	79,48%
Non épouse des pêcheurs	16	20,52%
Total	78	100%

Source : BAP 2020

Dans la région de Dabou, le circuit de distribution de crabes est assuré par deux grands groupes de distributeurs à savoir les épouses des pêcheurs et les non épouses des pêcheurs.

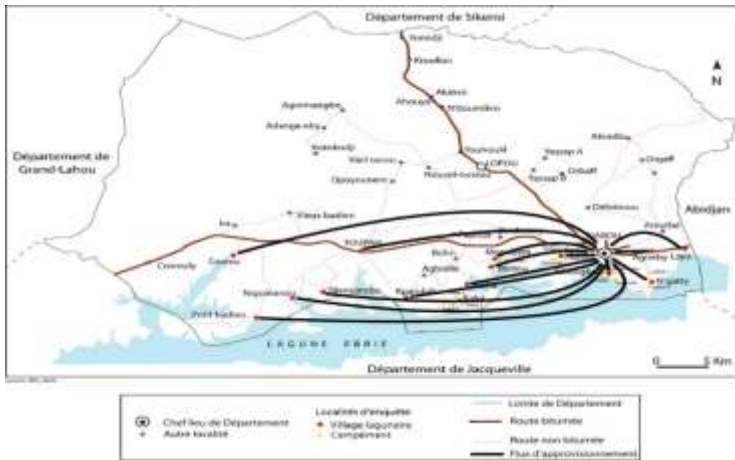
L'analyse du tableau permet de constater que le circuit de distribution des crabes est majoritairement assuré par les épouses des pêcheurs. Sur 78 opératrices recensées, les épouses des pêcheurs font un effectif de 62 personnes, ce qui représente un volume de 79,48%. La prédominance des épouses des pêcheurs dans la chaîne de distribution peut s'expliquer socio- économiquement. Du point de vue social, cela constitue du travail pour ces femmes de pêcheurs d'une part et d'autre part, cela constitue une quasi-exclusion des non épouses de pêcheurs dans cette chaîne de distribution. Economiquement, les pêcheurs veulent maximiser plus de profit en intégrant leurs femmes dans la chaîne de distribution.

À côté de cette chaîne, l'autre chaîne assurée par les non-épouses de pêcheurs. Cette chaîne est la moins significative (20,52%). Leur faible taux s'interprète par le fait que les pêcheurs estiment que les bénéfices qui seront réalisés par ces dernières ne reviendront pas à la famille. Nos enquêtes révèlent aussi que ces dernières reçoivent pour la plupart leurs stocks de crabes des pêcheurs célibataires. En somme, la chaîne de

distribution de crabes dans le Leboutou est dominée par les épouses des pêcheurs.

Sur le terrain, deux moyens de transport des crabes des zones de production vers Dabou ont été identifiés. Il s'agit notamment du transport par voie lagunaire et par voie terrestre. Le transport lagunaire fait intervenir l'utilisation des pirogues ou des pinasses. Ce type de transport est utilisé par les femmes des villages enclavés (campements sur îles). Sur 3 femmes enquêtées, une femme sur 3 affirme qu'elle emprunte une pirogue ou une pinasse pour se rendre au marché de crabes de Dabou. Le transport terrestre fait intervenir les taxis-brousses, les tricycles et les minicars appelés communément « Massa ». Au total, trois moyens de transports à savoir les pirogues, les tricycles et les « Massa » sont utilisés pour transporter les crabes des zones de production vers le centre urbain. La figure 3 indique le système d'approvisionnement de Dabou en crabes nageurs.

Figure 3 le circuit d'approvisionnement de Dabou en crabes nageurs



Cette figure indique clairement que tous les crabes nageurs pêchés dans la région, ont pour destination finale Dabou. Ainsi, les marchés urbains de Dabou, reçoivent tous les crabes capturés dans la région.

Les pêcheurs et les mareyeuses jouent incontestable dans le système d'approvisionnement de Dabou en crabes nageurs grâce aux différentes prises et leur acheminements à Dabou. Cependant, les pêcheurs avec leurs moyens rudimentaires, utilisent des filets non conventionnels.

D'abord, le matériel de pêche utilisé par la plupart des usagers n'est pas conventionnel. Les filets constituent un véritable écran et un piège pour les crabes femelles et capturent toutes les tailles de crabes nageurs car le cul de sac est fait de filet de vide de maille 5 mm. Par exemple, il a été identifié dans un panier 245 individus crabes dont 50 juvéniles, 135 mâles et 90 femelles. Ensuite, ils font fréquemment usage de produits chimiques, ce qui contribue à la destruction des mangroves ainsi que les zones de ponte des crabes. Puis, on assiste à une occupation permanente des plans d'eau lagunaire toute l'année. De ce fait, le manque de repos biologique pour les activités de pêche de crabe est un frein à la maturation des gonades et de la migration des crabes femelles des eaux dessalées vers les eaux salées pour la reproduction. Enfin, les pêcheurs ne sont ni formés, ni sensibilisés sur de bonnes pratiques de pêche par les agents du Bureau Aquaculture et Pêche. Ce sont autant de pratiques qui peuvent compromettre la sécurité des approvisionnements à moyen et long terme à Dabou.

Au plan administratif, le Bureau aquaculture et pêche de Dabou souffre d'un manque de personnels techniques et d'équipements pour suivre de façon optimale les activités des pêcheurs de crabe. Les textes réglementaires et législatifs régissant les activités de pêches en Côte d'Ivoire sont insuffisants voire caducs pour la plupart d'où la nécessité d'une réforme de la loi de pêche. C'est le cas de la loi 86-478 du 1^{er} juillet 1986 relative à la pêche dont les décrets d'application ne sont toujours pas pris. A cela, s'ajoute le problème de cogestion entre le Bureau Aquaculture et Pêche et les villageois riverains de la lagune. En effet, la lagune est gérée par l'administration publique et le comité villageois. Le bureau aquaculture et pêche délivre des permis d'exploitation aux pêcheurs. Les comités villageois en délivrent aussi. Les pêcheurs qui obtiennent leurs permis d'exploitation du Bureau aquaculture et pêche, doivent encore verser des redevances aux communautés villageoises avant de s'installer. D'ailleurs, ce sont les villageois qui installent les pêcheurs d'où l'occupation anarchique du plan d'eau lagunaire

3.2.2. Les recommandations pour la gestion durable de cette activité

La gestion durable des approvisionnements et la pérennité des activités de pêche des crabes nageurs passent inéluctablement par le

renforcement des moyens logistiques et humains du Bureau Aquaculture et Pêche. Cela permettra de suivre au mieux les pêcheurs dans les zones de pêches ainsi que le contrôle des engins de pêche. Il permettra également de recueillir les données statistiques fiables sur les productions. L'instauration de la fermeture de la pêche pour le repos biologique (15 mars 15 avril, c'est la période coïncide avec le début de la maturation des gonades et de la migration des crabes femelles des eaux dessalées vers les eaux salées pour la reproduction.) s'impose. Pour cela, il faudra mettre l'accent sur la sensibilisation des acteurs de la pêche ainsi que la lutte préventive contre les mauvaises pratiques de pêche (utilisation des produits chimiques et les filets non conventionnels). En outre, l'administration des pêches avec l'appui de la recherche scientifique devrait faire l'inventaire et la typologie des zones de frayère ainsi que des nurseries en vue de prendre des mesures particulières relative à la protection des zones sensibles. La réduction de l'effort de pêche en réglementant l'activité de pêche pour éviter l'installation anarchique des engins de pêche et les pêcheries fixes. Il faut imposer un quota du nombre moyen de panier de crabes à capturer par jour à un pêcheur (2 paniers de crabes durant la bonne saison et un panier de crabes durant la mauvaise saison par pêcheur). Le renforcement de l'organisation des comités de gestion de pêche existant passe par la formation (Préciser leur tâches, responsabilité et mandat) dans la gestion des ressources halieutiques y compris le stock de crabes nageurs . Il convient également de financer l'activité de pêche par l'octroi des prêts aux acteurs pour leur permettre de moderniser et utiliser des matériels conventionnels de pêche. Enfin, il faut sensibiliser les jeunes ivoiriens à la pêche aux crabes.

Conclusion

La ville de Dabou est bien approvisionnée en crabes nageurs par sa zone rurale lagunaire. Cependant, la sécurité des approvisionnements risque d'être compromise par les mauvaises techniques de capture de ces crustacées par les pêcheurs de crabes. Pour faire face à ces dérapages, l'Etat a créé dès 1996, un Bureau Aquaculture et Pêche. Celui-ci a pour mission de valoriser toutes les potentialités halieutiques régionales d'une part et d'autre part d'assurer la couverture des besoins de la population en produits de pêches et enfin promouvoir les

conditions sécuritaires tout en mettant un accent particulier sur la gestion durable des ressources. Afin de gérer durablement l'espèce, des propositions sont faites pour améliorer l'environnement aquatique lagunaire et surtout pour préserver l'animal en interdisant la capture durant la période de maturation des gonades et de migration pour la reproduction, des juvéniles, des crabes mous et des crabes grainés. Les mesures suggérées, si mises en œuvre, l'administration disposera à court terme du nombre exact des acteurs, de leurs profils ainsi que les engins de production. De plus, elle pourra mieux apprécier le volume des captures, à moyen terme. Pour ce faire, tous les organes seront mis en place et seront associés au développement du plan de gestion de la lagune.

Bibliographie

Ademola Marie-Antoinette, Atta Koffi, Pottier Patrick, (1999), *Développement des cultures vivrières et modification de l'occupation du sol en pays Adioukrou (1975-1990)* In Cahiers Nantais, n° 51, géographie ivoirienne, pp.131-150.

Aboya Narcisse., (2010), *Étude géographique de l'aquaculture dans les lagunes de la Côte d'Ivoire : Exemple de la lagune Ébrié.* Thèse unique de doctorat en Géographie, Université Félix Boigny d'Abidjan.

Djédjé Gokou Jean Marie, (2015), *Evaluation de la bioaccumulation de quelques métaux lourds (plomb, cadmium cuivre, zinc et fer) dans les crabes (callinectes amnicola) de la lagune errie; secteur de Jacquerville.* Mémoire de Master, Université Nagui-Abrogoua, Abidjan

Dupire Marguerite, et Al., (1958), *Le pays Adioukrou et sa palmeraie,* ORSTOM, Paris (FR)

Sankaré Yacouba,(2007), « *Biologie, écologie et exploitation du crabe nageur callinectes amnicola, de rochebrune, 1883 (crustacea-decapoda-portunidae) du complexe lagunaire Abytendo-ehy,* Thèse de Doctorat en biosciences, Université de Cocody, Abidjan

Sankare Yacouba et al, (2010), *Programme de Recherches du CRO sur l'état des ressources halieutiques maritimes et lagunaires* ». Rap. Conv. CRO-PADDRH

Sankaré Yacouba , (2014), « *Dynamique de l'exploitation des crabes nageurs callinectes amnicola, de rochebrune, 1881 (décapode, portuniade) dans le*

complexe lagunaire de Grand- Labou ». Afrique SCIENCE 10(3) (2014) 182- 192 ISSN 1813-548X, <http://www.afriquescience.info>.

Traoré Sylvain Gnamien, (2013), « *Risques de contraction des affections à vibrio sp. et à paragonimus sp. liés à la consommation des crabes et des crevettes vendus sur les marchés d'Abidjan et de Dabou* », thèse de doctorat de microbiologie de l'université Nangui Abrogoua, Abidjan 168 p.